



Les jeunes leaders face à la paix et à la justice à la lumière de la doctrine sociale de l'Église

Aurélien Kambale Rukwata¹

Résumé

A travers ce papier, il est question d'éclaircir de la manière dont les jeunes leaders doivent construire la paix et la justice, les façonner, voire les modeler en société à la lumière de la doctrine sociale de l'Église. Ici, le débat tourne tout autour de deux grandes préoccupations. La première consiste à élucider les diverses raisons à entreprendre l'appel à l'éducation, à la justice et à la paix. Au sujet de cette question, il est convenable de répondre que l'on doit bâtir la paix et la justice avec le concours de leurs artisans bien connus parmi les forces vives de la société. Ceci reste judicieux en l'unique raison que sans la paix, sans la justice, il n'y a nullement de développement. La seconde préoccupation se concentre, à savoir comment et où rendre cette éducation des jeunes leaders. Cet article répond en se penchant sur la famille, les institutions éducatives et, en somme, l'utilisation des moyens de communication, spécialement les mass médias.

Mots-clés : Jeunes leaders, paix, justice, doctrine sociale de l'Église.

Abstract

Through this paper, it is a question of shedding light on how young leaders should build peace and justice, shaping them in society in the light of the Church's social doctrine. Here, the debate revolves around two main concerns. The first is to elucidate the various reasons for undertaking the call to education for justice and peace. On this question, it is appropriate to answer that peace and justice must be built with the help of their well-known architects among the living forces of society. This makes sense for the sole reason that without peace and justice there can be no development. The second concern is how and where to make this education of young leaders. This article responds by looking at the family, educational institutions and, in short, the use of the means of communication, especially the mass media.

Key words : Young leaders, peace, justice, social doctrine of the Church.

¹ L'Abbé Aurélien Kambale Rukwata est Professeur Associé à l'Université Catholique du Graben et Directeur de la Commission Diocésaine de Justice et Paix au Diocèse de Butembo-Beni, Nord-Kivu, République Démocratique du Congo : karukwata@gmail.com.

Introduction

Faute d'acteurs crédibles, de véritables témoins (Paul VI, 1974 ; 1975 : n°41)², des artisans de la paix, de la justice, celles-ci risquent d'être banalisées dans des discours théoriques, stéréotypés et stériles. Or, l'on n'identifie pas ces artisans dans les bureaux, mais on les remarque, on les observe sur terrain en train de « *faire la paix* ». Cependant, on peut aussi les « *construire* », les modeler, les façonner. C'est dans ce sens qu'il faut inscrire globalement l'appel sans cesse de l'Eglise à « *éduquer les jeunes à la justice et à la paix* ».

Dans cette même perspective, on peut scruter cet appel en l'orientant vers les jeunes leaders. Dans les lignes qui suivent, nous allons successivement comprendre les raisons de cet appel et voir comment et où faire cette éducation des jeunes leaders à la justice et à la paix.

I. Justification de l'appel à l'éducation à la justice et à la paix

Nous venons de le dire qu'on ne bâtit pas la paix, ni la justice sans leurs artisans. Et ces acteurs doivent être identifiés parmi les forces vives de la société qui portent particulièrement cette attente de façon vive et visible avec un enthousiasme et une ardeur réelle. Dans ce sens, on devra compter avec les jeunes de tous les horizons : ils sont « *capables* » pour contribuer à l'édification de la paix, de la justice.

Mais, fort que de la justice de chacun naît la paix de tous, Jean Paul II (1998 : n°1) insiste : « *Une paix véritable se construit sur la base des rapports justes qui respectent la dignité de chacun et de tous* ». En effet « *la justice marche avec la paix. Elle est en relation constante et dynamique avec elle. La justice et la paix tendent au bien de tous et de chacun. Quand l'une est menacée, toutes deux vacillent ; quand on offense la justice, la paix est elle-même en péril.* »

En pivotant autour de la « *dignité de chacun et de tous* », concept fondamental de l'anthropologie sociale chrétienne, ces paroles de Jean Paul II montrent que la paix et la justice ont un lien intrinsèque et fondamental avec ce que l'homme a d'essentiel : sa dignité. Eduquer à la paix et à la justice est donc à la fois un travail fondamental et inachevé. Ce travail s'inscrit au cœur de ce qui constitue l'homme dans son essence et en même temps reste une entreprise à poursuivre tout le long de la vie de cet homme. Au sein de l'Eglise, l'appel à l'édification de la paix et de la justice restera donc constant et s'inscrira dans un

² Selon Paul VI, le monde d'aujourd'hui (contemporain) croit (écoute) plus les témoins que les « *parleurs* » ou des maîtres ; à moins que ces derniers ne soient devenus des témoins.

processus jamais achevé tant qu'on n'aura pas atteint l'ordre tel qu'établi et voulu par Dieu (cf. Jean XIII, 1963).

Et comme on peut le constater, les jeunes ont souvent été victimes des conflits soit qu'ils sont emmenés à y participer soit qu'ils en subissent les conséquences. Et pourtant la paix et la justice restent une exigence fondamentale et constitutive de la dignité humaine. En effet, sans paix, sans justice, il n'y a pas de dignité humaine. Sans la paix, sans la justice, il n'y a pas de développement. C'est pourquoi toute personne éprise d'humanité doit se préoccuper d'humaniser la famille humaine par l'implantation de la culture de la paix et de la justice.

II. Facteurs favorisant l'éducation des jeunes leaders

Quand nous scrutons l'étymologie du terme « *éduquer* », nous constatons qu'il vient du latin « *educere* » qui signifie conduire hors de soi pour introduire à la réalité, vers une plénitude qui fait grandir la personne. L'éducation est donc une porte à la croissance de l'homme, une porte qui mène l'homme à correspondre à ce qu'il doit être ; c'est donc une voie royale vers la reconnaissance et le respect de la dignité de l'homme, concept fondamental en Doctrine sociale de l'Eglise. Et donc éduquer un homme, c'est le conduire progressivement à correspondre à sa dignité, à ce qu'il est et doit être. C'est le conduire à sa paix véritable, à un état où rien ne lui manque, où l'homme est pleinement lui-même, où l'homme est entier « *shalom* ».

Dans cette optique, il y a lieu de se demander où l'on peut faire mûrir la vraie éducation à la justice et à la paix. En effet, cette question en appelle à une autre : De quel type d'homme a-t-on besoin pour faire éclore la société à cette culture de justice et de paix ? Et si l'on comprend donc bien, il s'agit en même temps que de former, de façonner un type d'homme prompt à œuvrer pour la justice et la paix de voir le milieu propice à cette « *culture* », le terrain adéquat pour faire cette culture.

Et c'est ici qu'il y a lieu de souligner de par l'expérience que trois lieux font office de milieu propice pour cette culture : la famille, les institutions éducatives et les médias. Dans cet exercice, on veillera à éduquer ces jeunes leaders à la liberté authentique, laquelle s'oppose au relativisme et stimule à la connaissance de la vérité sur l'homme, sur le bien et le mal et sur la société.

En effet, la paix commence d'abord dans le cœur de l'homme avant de se répandre sur la famille, sur toute la communauté, sur toute la société. C'est ce germe qu'il faut semer et encadrer par/dans les structures dont nous parlons

maintenant. La paix ne tombera pas du ciel toute faite. Elle demeure une affaire d'éducation, de persévérance et de ténacité.

II.1. La famille

Nul n'ignore la place et le rôle de la famille dans l'éducation de l'enfant, de l'homme. En effet, la famille est la cellule de base de la société, elle est l'Eglise en miniature. C'est là que la personne naît, grandit, s'élève, se forme aux valeurs ou tout simplement se déforme. Elle est le point de départ de la croissance ou de la décroissance de la personne humaine. L'identifier comme « *lieu* » propice à la « *fabrication* » de l'homme dont la société a besoin pour bâtir la paix ; la justice n'est donc pas un acte anodin.

La famille humaine, édifiée sur les valeurs humaines et chrétiennes fondamentales, est donc un lieu propice pour apprendre à la personne humaine les valeurs de paix et de justice et pour les lui faire vivre. C'est ici que le jeune devra apprendre et réapprendre les nouvelles et bonnes manières de vivre en société dans un contexte de violence en mettant l'accent sur des valeurs comme « *l'attention à l'autre, la solidarité, la chaleur des relations, l'accueil, le dialogue et la confiance.* »

Les exigences de ce nouveau modèle de vie sont explicitées par le Pape Benoît XVI (2008 : n°3) : « *La justice et l'amour entre frères et sœurs, la fonction de l'autorité manifestée par les parents, le service affectueux envers les membres les plus faibles parce que petits, malades ou âgés, l'aide mutuelle devant les nécessités de la vie, la disponibilité à accueillir l'autre et, si nécessaire à lui pardonner* ». Et le Pape (*Ibidem*, n° 6) de conclure : « *Pour vivre en paix, la communauté sociale est aussi appelée à s'inspirer des valeurs sur lesquelles se fonde la communauté familiale. Cela vaut pour les communautés locales comme pour les communautés nationales ; cela vaut plus encore pour la communauté des peuples elle-même, pour la famille humaine qui vit dans la maison commune qu'est la terre. [...] Nous ne vivons pas les uns à côté des autres par hasard ; nous parcourons tous un même chemin comme hommes et donc comme frères et sœurs.* »

Ici, il s'agit d'enseigner, d'inculquer aux jeunes par des méthodes appropriées les quatre piliers de la paix : « *la vérité, la justice, la charité et la liberté* » (Jean XXIII, 1963). A ces piliers, on ajoute le pardon comme une dimension importante pour bâtir la paix.

II.2. Les institutions de l'éducation

La mission qu'on s'assigne est de former les jeunes leaders aux valeurs de justice et de paix. On ne peut pas le faire sans solliciter les milieux éducatifs. Eduquer à la justice et à la paix est une tâche qu'on ne peut laisser à la seule bonne volonté des personnes. Elle doit être encadrée par des spécialistes, par des éducateurs rompus à la matière. En effet, cette éducation vise à ce que la personne humaine soit traitée selon la dignité humaine. Qu'on rende à chacun son dû pour lui permettre d'être digne dans sa nature intime. Cela sous-entend le rejet, l'abandon des vices de vol, de détournement, de corruption, d'impunité, etc.

La personne humaine est traitée dignement quand on lui reconnaît des droits civils individuels (le droit à une vie décente, le droit au mariage, le droit à la propriété, la liberté d'esprit, la liberté de conscience, la liberté d'expression, la liberté de circuler en toute sécurité à l'intérieur de son Etat ou dans le monde s'il faut entrer dans la logique de la citoyenneté globale), des droits politiques (droit d'élire et droit d'être élu en vue de participer à la vie publique et à la gestion de l'Etat auquel on appartient, voire de se laisser gouverner par des gouvernants de son choix), des droits sociaux (droit d'être assisté afin que le citoyen sente sa situation économique et sociale améliorée), droits culturels (droit du citoyen de s'épanouir grâce aux richesses de sa culture et d'être protégé, droit de protection pour les minorités qui ne signifie pas pour autant le droit de laisser s'épanouir les caprices et les instincts : cas de l'instinct de domination).

On doit souligner suffisamment le rôle de la pratique de la justice dans cette éducation à la paix et à la justice. On doit apprendre aux jeunes que les juges doivent juger selon la justice ; les juges doivent trancher selon la vérité. « *Il n'y a pas de paix sans justice, pas de justice sans pardon* », disait Jean Paul II. Le pardon appelle la réconciliation. Et la réconciliation est un processus, c'est plus un effort qu'une réussite, plus un but qu'un acquis.

Dans cet effort d'éducation, on n'oubliera pas le rôle combien important de la femme : en effet, « *éduquer une femme, c'est éduquer une nation*. » On devra aussi souligner le rôle combien important de l'école avec les enseignants, des mouvements d'action catholique [...] où l'on veillera à l'initiation à la nouvelle citoyenneté nationale et mondiale.

II.3. Les moyens de communication : les médias

Nous vivons une période de la globalisation, de la mondialisation. On ne doit ni l'ignorer, ni l'occultier dans la formation des jeunes leaders aux valeurs de justice et paix. Il ne s'agit pas de s'opposer aux médias qui ont leur aspect positif quant à l'évolution des sociétés. Cependant, on veille à ne pas les pervertir en les détournant de leur mission essentielle : servir la dignité de la personne humaine. Dans cette optique, s'inscrivant à la suite Jean Paul II (1978 : n°3) et de Benoît XVI (2009 : n°9), le Pape François (2016) radicalise l'invitation de l'Eglise à faire succéder à la mondialisation de l'indifférence, la mondialisation de la solidarité. On doit éviter l'usage des médias par procuration, c'est-à-dire sans nous demander ce que cela signifie pour nous, sans référence éthique, sans référence à la question du sens de l'homme.

Conclusion

Cette réflexion tourne autour des jeunes leaders face à la paix et à la justice à la lumière de la Doctrine sociale de l'Eglise. Elle nous éclaire de la manière dont les jeunes leaders doivent construire la paix et la justice, les façonner, voire les modeler en société. Ce papier s'est entièrement concentré sur trois questions principales, à savoir pourquoi cet appel à l'éducation à la justice et à la paix ? Comment et où faire cette éducation des jeunes leaders ? Quel type d'homme a-t-on besoin pour faire éclore la société à la culture de la justice et de la paix ? Nous lançons un appel à l'éducation à la justice et à la paix, car les jeunes ont cette possibilité d'être capables à contribuer à leur édification. Aussi, il faut nous dire que cet appel est de grande importance étant donné que ces jeunes ont été souvent victimes des conflits et, des fois, ils sont largement hypersollicités pour y participer soit ils en subissent les conséquences.

Pour la question des lieux où l'on doit apprendre cette éducation, il convient de pointer la famille, les institutions éducatives et les médias ; bien entendu que cette éducation commence dans le cœur de l'homme. En effet, la famille, c'est vraiment la base de toute éducation ; les institutions éducatives s'impliquent dans la formation des jeunes et en fin de compte, les mass médias ont pour mission de respecter la dignité de la personne humaine au sein de la société. Voilà en gros ce que l'on peut retenir des jeunes leaders face à la paix et à la justice à la lumière de la Doctrine sociale de l'Eglise.

Bibliographie

FRANÇOIS, *Gagne sur l'indifférence et remporte la paix*. Message pour la XLIX^e Journée Mondiale de Paix du 1^{er} janvier 2016. Roma, Dicastero per la comunicazione – Libreria Editrice Vaticana, 8 Décembre 2015.

BENOÎT XVI, *Famille humaine, communauté de paix*. Message pour la célébration de la journée mondiale de paix du 1^{er} janvier 2008. Roma, Dicastero per la comunicazione – Libreria Editrice Vaticana, 8 décembre 2007.

BENOIT XVI, *Lettre encyclique « Caritas in Veritate » sur le développement intégral dans la charité et dans la vérité du 29 juin 2009*. Rome, Dicastero per la comunicazione – Libreria Editrice Vaticana, 2009.

JEAN XXIII, *Lettre encyclique 'Pacem in Terris' sur la paix entre toutes les nations, fondée sur la vérité, la justice, la liberté du 11 avril 1963*. Rome, Vatican, 1963.

JEAN-PAUL II, *De la justice de chacun naît la paix pour tous*. Message pour la célébration de la XXXI^e Journée Mondiale de la Paix du 1^{er} janvier 1988. Rome, Vatican, 8 décembre 1997.

Paul VI, *Audience générale du mercredi, le 2 octobre 1974*. 1974.

PAUL VI, *Exhortation apostolique 'Evangelii Nuntiandi » sur l'évangélisation dans le monde moderne du 08 décembre 1975*. 1975.